

Compte rendu du conseil d'école **du jeudi 22 juin 2017 à OZAN**

Les présents :

Municipalités : Mme Gandy, présidente du SIVOS

Représentants parents d'élève : Mmes Garcia, Champreux, Peyrat, Regueira, Ohl, Gey, Jayet-Laviolette, Girardin, Fontaine,

Les enseignants : M et Mme Mathy, Mme Favre pour Boz Mmes Grossiord et Sauchay, M Dupaquier pour Ozan, Mmes Delongas, Lussiaud, Rabuel et De Block pour Reyssouze

DDEN : M et Mme Loubejac

ATSEM : Mmes Boyat, Borjon Piron et Guy

Les excusés : Pascal COULAS, DDEN ; Mmes ROBERJOT, GUICHARD, PERROUSSET, COLLIN, parents délégués , Mme Pelus , maire de Reyssouze et Mme Dumonceau adjointe à Ozan.

1 Les activités et projets des classes :

Les directeurs remercient le Sou des écoles pour leur participation financière, leur dynamisme et leur investissement. Grâce au Sou, les enfants peuvent sortir de l'école !

REYSSOUZE :

Activités menées grâce au Sou :

- Spectacle de Noël par la compagnie Pois de Senteur
- Cadeaux de Noël
- Un projet autour des 4 éléments qui comportait

-1 Spectacle CANAC « Perrine et le potier »

-3 séances de poterie par classe avec Rachel Duby

-10 séances de musique + représentation avec Patricia Meunier

- Voyage scolaire au Parc des oiseaux pour les 2 classes de MS/GS
- Musée Chintreuil (visite + activités) pour la classe de PS
- Piscine pour les GS (pour l'année prochaine piscine maintenue : 3 ème trimestre les jeudis après midi)
- A venir : certainement un déplacement à Ozan pour les GS

Activités menées avec la coopérative scolaire et autres

- Jardinage (plantation de bulbes et d'un potager)
- Atelier cuisine (crêpe, galette, confiture, madeleine,...)
- Vente de biscuits de Noël fabriqués par les enfants
- Chasse aux œufs
- Carnaval
- Animation bibliothèque par les bénévoles de Boz, animations en lien avec les activités menées en classe
- Création de décors de Noël avec le comité des fêtes de Reyssouze
- Semaine du goût en octobre autour de la pomme, avec un goûter partagé avec les parents
- L'intervention des pompiers de Reyssouze pour une simulation d'évacuation incendie.
- Correspondance et rencontre entre la classe de Mme Lussiaud et une classe de Pont-de-Vaux. Rencontre prévue le mardi 4 /07 si l'enseignante de Pont de Vaux est rétablie suite à des problèmes de santé.
- Après-midi jeux de société avec les parents dans la classe de Mme Delongas

OZAN :

Les activités des enfants ont été diffusées sur le blog.

- Spectacle de Noël : « **Le cadeau de Noël** » joué par la compagnie Croch et Triolet
- 9 séances de musique avec l'intervenante **Patricia Meunier** sur le thème suivant : « autour du conte ». **Ces 9 séances ont été concrétisées par un spectacle à la Salle des Fêtes d'Ozan. Ozan s'est associé au Sou des écoles lors de cette manifestation (organisation d'une buvette après le spectacle afin de créer un moment de convivialité).**
- visite au musée Chintreuil sur un thème innovant : « Art et nourriture ». Pratique du Food Art, arts visuels à la manière de Cézanne et Andy Warhol.
- cycle piscine** pour la classe de **CP/CE1** et la classe de **CE1 sur 10 séances**, autour d'un projet pédagogique (album Lola)
- voyage scolaire pour la classe de **CE2** au **musée de la Préhistoire à Solutré**. Visite guidée du musée et ateliers (bijoux, taille de silex...)
- voyage scolaire commun aux classes de **CP/CE1** et **CE1** au musée « Tradition et Vie » de Châtillon-sur-Chalaronne.

Activités en lien avec la commune d'Ozan : merci aux intervenants de la commune d'Ozan

- visite des pompiers à l'école en début d'année
- création de décorations de Noël (fabrication de chouettes/classe de CE2) en collaboration avec le comité de fleurissement du village

Activités en lien avec les écoles du RPI :

- visite de l'école de Boz par les futurs CM1
- visite de l'école d'Ozan par les futurs CP

BOZ :

- Fête de la science à pont de Vaux
- 10 séances de musique par classe avec Claire
- spectacle au théâtre de Mâcon : « Blanche-neige »
- interventions théâtre avec Séverine Douard
- spectacle musique/théâtre Biz'Arts des enfants de l'école au Musée Chintreuil
- piste sécurité routière pour les CM2
- remise des calculatrices aux CM2 par le SIVOS
- projet 1,2,3 albums pour les CM2 avec les bénévoles de la bibliothèque de Boz
- sensibilisation aux gestes de premiers secours par la Croix rouge pour les CM2
- Chantier plantation au verger pédagogique, plantations de pommiers
- Rallye maths pour les CM2 (qui finissent 4^{ème} du département)
- Tennis de table/lutte et théâtre au complexe des Nivres, de janvier à mars, 6 séances
- Permis internet pour les CM2
- Travail de la terre avec Géraldine Corsin, intervenante bénévole
- Projet "EPS et milieux naturels" avec les écoles de Boissey et Pont-de-Vaux :
 - * vendredi 31 mars : test activités nautiques pour apprécier la capacité des enfants à se déplacer dans l'eau, sans présenter de signe de panique,
 - * mardi 2 mai, **jeudi 4 mai**, jeudi 11 mai : initiation au canoé, visite du musée Chintreuil, de l'exposition temporaire et animations nature(en raison de la pluie, 2 séances sur 3 seulement)
 - * lundi 22 mai : animation par le Conservatoire des Espaces naturels autour du site des Oignons
 - * lundi 30 mai : rencontre avec les écoles.
- Initiation au langage des signes avec Catherine
- Visite du collège de Pont-de-Vaux pour les CM2
- Mercredi 5 juillet : visite des CE2 d'Ozan, futurs CM1 à l'école de Boz

M Mathy remercie les bénévoles de la bibliothèque de Boz pour les emprunts de livres et pour les animations organisées (1 2 3 albums pour les CM2 avec les livres présentés le 21 juin à la bibliothèque de Boz)

Concernant les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) Mme Delongeaas explique que Reyssouze n'en n'a pas proposé suite aux consignes syndicales car les enfants de l'école maternelle ont déjà un rythme chargé , qu'il y a les contraintes des bus, des horaires. L'école d'Ozan s'inscrit dans cette lignée.

M Mathy complète en expliquant l'origine de ces APC qui étaient au début du soutien aux élèves en difficultés mais avec en même temps la suppression des RASED, personnel qualifié et formé pour les enfants en difficultés scolaires.

Puis les APC sont devenus des activités scolaires plus ludiques mais en début ou fin de journée cela alourdit encore les journées.

Les syndicats demandent de remettre du personnel qualifié dans les écoles : pour la rentrée 2017, sur notre secteur, la maîtresse du RASED G part à la retraite et ne sera certainement pas remplacée. Une maîtresse E, plus spécialisée dans le soutien sera nommée mais elle aura un grand secteur d'écoles à s'occuper.

M Mathy rappelle que pour les enfants en difficultés, il y avait la possibilité du maintien dans un cycle pour laisser plus de temps à l'élève mais cette possibilité a également été supprimée.

2 Projets de répartition pour 2017-2018

L'équipe reste inchangée. Mme Lussiaud assurera l'intérim de direction à Reyssouze durant le congé maternité de Mme Delongeaas qui reviendra après les vacances de février, certainement à temps partiel.

M. et Mme Mathy ainsi que Mme Rabuel restent à 80% l'année prochaine. Ils devraient être complétés par Séverine Favre, déjà présente sur les compléments de Boz cette année.

Très grosse baisse d'effectifs avec seulement 16 PS inscrits pour la rentrée 2017.

<u>Effectifs</u>	Répartitions envisagées (sous réserve de modifications et d'acceptation par l'IEN)
16 PS	<u>Reyssouze :</u>
25 MS (+3)	8 PS + 12 MS (+2) soit 20 + 2
19 GS	8 PS + 13 MS (+1) soit 21 + 1
23 CP (+2)	19 GS
19 CE1 (+1)	TOTAL : 60 (+ 3EV)
31 CE2 (+2)	<u>Ozan :</u>
19 CM1 (+1)	23 CP (+2)
27 CM2 (+6)	19 CE1 (+ 1) + 6 CE2 (+1) soit 25 + 2
	25 CE2 (+ 1)
	TOTAL : 73 (+ 5EV)
	<u>Boz :</u>
	10 CM1 + 13 CM2 (+3) soit 23 +3
	9 CM1 (+1) + 14 CM2 (+ 3) soit 23 + 4
	TOTAL : 46 (+7EV)
	TOTAL pour le RPI : 179 (+15EV)

3. Projet d'école :

Mme Delongeaas rappelle que le projet est valable 3 ans. Cette année avec les réformes, le projet a été revu entièrement. Les enseignants se sont rencontrés pour évaluer les difficultés dans le RPI et ont défini 4 objectifs avec des actions à mener dans les classes :

1. améliorer la construction du nombre
2. améliorer la compréhension des énoncés des problèmes (cycles 2 et 3)
3. établir un parcours culturel cohérent
4. accéder à une culture littéraire (emprunt de livres, une bibliothèque dans chaque école..)

4. P.E.P

M Mathy responsable du secteur de Pont de Vaux rappelle que les Pupilles de l'Enseignement Public permettent aux familles en difficultés d'avoir des aides (pour payer la cantine, la participation aux classes découverte par exemple).

La participation demandée en début d'année est de 1,50 euros par enfant et 8 euros par adulte.

1276 euros ont été récoltés sur le canton , environ 28 euros par classe et 2000 euros d'aide ont été demandées (27 familles)

M Mathy explique qu'on sollicite beaucoup les familles en début d'année et se demande s'il ne serait pas préférable de le faire en fin d'année.

Un mot d'information sera distribué aux familles à l'école de Boz ces jours ci.

5. Questions SIVOS :

- Rythmes scolaires

Un questionnaire élaboré par les représentants de parents d'élèves a été distribué aux familles du RPI. Un compte rendu est remis aux membres du Conseil d'école : sur 130 familles, 89 ont rendu le questionnaire : 80 % des parents sont non satisfaits des rythmes scolaires avec de la fatigue des enfants, des problèmes d'organisation, des coûts supplémentaires de garderie .

Mme Gandy explique qu'un nouveau décret est sorti permettant de revenir aux 4 jours mais qu'il faut présenter un projet avant le 27 juin. Comme il a été compliqué de s'organiser pour passer aux 4 jours et demi, il serait plus sage d'attendre les avis des élus des 3 communes ainsi que les décisions de la nouvelle communauté de communes pour construire une nouvelle organisation qui dure. Le SIVOS ne veut pas travailler dans l'urgence. Mme Gandy propose de réfléchir durant l'année scolaire prochaine aux différentes possibilités (possibilité aussi de réduire les vacances) .

Les membres du Conseil d'école décident de faire un vote pour la remise en question ou non des rythmes scolaires :

Résultats du vote : 23 POUR, 2 abstentions et 0 REFUS.

Mme Gandy prend note de la décision du Conseil d'école et rappelle qu'il faut également attendre les avis des élus.

Cantine

Mme Delonges explique qu'il y a trop de changements de dernière minute à Reyssouze et qu'une inscription à la semaine serait préférable.

Mme Gandy répond que le SIVOS en a discuté mais que la cantine est un service rendu aux parents.

Une question des parents concernant l'excès de bruit à Reyssouze et que des enfants seraient punis trop facilement ce qui perturbe les enfants.

Mme Boyat explique que les enfants sont nombreux, dans une petite salle, qu'ils sont petits, fatigués, qu'ils ont besoin d'aide pour manger avec seulement 3 adultes. A Reyssouze, il n'y a pas de perturbateurs, on ne peut pas mettre des sanctions à destination des parents.

M Mathy explique qu'à Boz il y a régulièrement des exclusions avec avertissements, comportements notifiés , courrier envoyé aux familles concernées et exclusion d'une semaine.

ATSEM

Mme Chantal Renoud-Camus a été en arrêt toute l'année et remplacée, en partie, par Mme Mélia GUY. Les enseignantes de Reyssouze ont rencontré la présidente du SIVOS cette fin d'année. Elles ont exprimé leurs difficultés quant à l'emploi du temps décousu des ATSEM sur la journée de classe, et demandent une révision de la planification des horaires pour la rentrée prochaine.

Dérogation scolaire

Une question de parents : les dérogations ne pourraient elles pas être reconduites d'une année à l'autre ?

Mme Gandy rappelle que dans les textes, un enfant qui vient d'une commune extérieure doit demander une dérogation et en redemander une lorsqu'il passe de la maternelle à l'élémentaire.

M Mathy informe que jusqu'à ce jour, la dérogation était valable pour toute la scolarité de l'enfant sur le RPI. Le SIVOS va clarifier cette situation en définissant clairement les règles dérogatoires dans le règlement du RPI.

Mme Gandy rappelle aussi qu'une demande de dérogation doit être faite par les parents auprès de la commune de résidence puis à la commune d'accueil. A partir du moment où la commune de résidence refuse la dérogation, la commune d'accueil n'a pas obligation d'accepter l'enfant.

Concernant la dérogation pour « raison professionnelle »: le SIVOS demande une attestation de l'employeur des horaires pratiqués (pour vérifier si les horaires sont compatibles ou non avec ceux de la garderie)

6. Questions diverses

Problèmes de discipline dans le bus d'Ozan : les chauffeurs de bus ont la possibilité de prendre les cartes de bus des enfants perturbateurs. Si le chauffeur ne le fait pas, les parents peuvent appeler la régie des transports pour signaler les problèmes. La régie envoie alors une lettre d'avertissement.

Demande de convention : Mme Lussiaud regrette l'absence de représentants des mairies à qui elle souhaitait poser une question. Lors de la rencontre avec l'école de Pont de Vaux, les enseignantes voulaient se retrouver au stade de Reyssouze car il y a de l'ombre et des toilettes. Mme Lussiaud exprime sa surprise de devoir remplir une demande écrite avec demande d'assurance et de devoir nettoyer la salle elle même. Est-ce le cas maintenant dans toutes les communes ?

Clôture du Conseil d'école à 8h25

Sécrétaires de la séance : Mmes Ohl et Rabuel